

A savoir...



Dix kilomètres, dix siècles d'Histoire...

À l'origine petit hameau de pêcheurs de hareng, "Nieuwpoort" est née, au milieu du XII^{ème} siècle, de la volonté des Comtes de Flandre Thierry et Philippe d'Alsace de faire de l'embouchure de l'Aa l'avant-port de Saint-Omer. Au XIX^{ème} siècle, les marins s'en allaient nombreux de février à septembre en campagnes morutières "à" Islande. Aujourd'hui, goélettes et autres dundees ont laissé place aux bateaux de plaisance. Ainsi, pendant longtemps, les Gravelinois ont tiré en grande partie leurs revenus de la mer... un élément qu'il a fallu pourtant maîtriser.

Jusqu'au XVIII^{ème} siècle, l'estuaire de l'Aa était complètement ensablé, les eaux de l'arrière-pays s'écoulaient péniblement jusqu'à la mer, rendant les lieux insalubres ; le creusement du chenal et la construction de l'écluse de chasse n'ont eu lieu que sous Louis XV.

Néanmoins, cette eau a servi de rempart face à l'ennemi. Située à la frontière entre Flandre et France, Gravelines devient place forte dès le

XVI^{ème} siècle et le terrain des affrontements entre Charles Quint et François I^{er}, puis un siècle plus tard, entre Philippe IV et Louis XIV, avant de devenir définitivement française en 1659. Encore aujourd'hui, les douves cernent la ville et font de Gravelines la seule ville fortifiée de France autour de laquelle il est possible de naviguer.

Aux XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles, les terres "journallement inondées par la mer" situées entre les Huttes et la rive droite du chenal sont concédées à des particuliers qui y construisent des digues, et permettent ainsi à Gravelines de gagner 1/5^{ème} de son territoire.

Aujourd'hui, une partie de ces terres est occupée par le complexe industrialo-portuaire de Dunkerque et la Centrale Nucléaire. Un écran végétal avec des plantations d'arbres et d'arbustes, ainsi que des travaux de préservation et d'amélioration des milieux dunaires et des zones humides, assure la transition entre la ville et les installations industrielles. Une belle manière de sauvegarder l'intérêt historique tout en valorisant l'aspect écologique.

Renseignements :

Office de Tourisme Gravelines Les Rives de l'Aa

11 rue de la République
BP 139
59 820 Gravelines
tél. 03 28 51 94 00
www.tourisme-gravelines.fr



Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez l'Office de Tourisme.

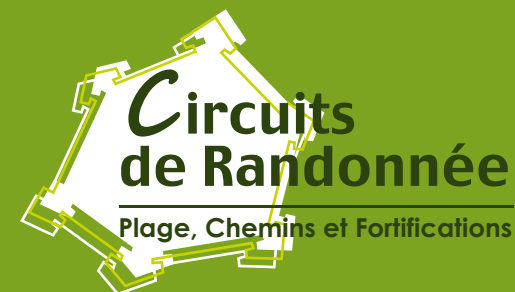


Conseils :



- Ne surestimez pas vos capacités,
- Informez-vous des conditions météo,
- Préparez votre itinéraire,
- Choisissez un équipement adéquat,
- Respectez le code de la route et les autres usagers des voies,
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit,
- Dans le cas de modifications des itinéraires, suivez le nouveau balisage,
- Respectez les habitants, leurs cultures,
- Protégez l'environnement, la faune et la flore : emportez vos débris.

Gravelines



Circuit n°3

Gravelines, d'Hier à Aujourd'hui



Randonnée pédestre

9,6 km - 2h00 à 3h00

Départ :
Quai Vauban - Route des Islandais



Gravelines d'hier à aujourd'hui

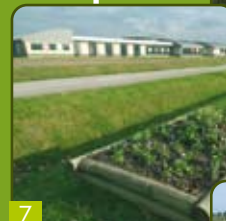
Départ : Quai Vauban - Route des Islandais



4



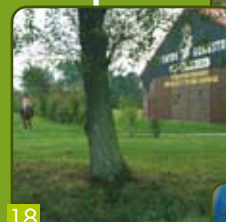
6



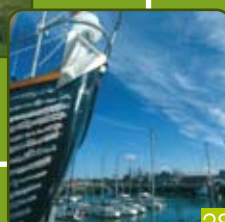
7



11



18



28

- 8 A gauche, le chemin du Nord Banc qui rejoint le parc du Polder.
- 9 Continuez sur le chemin des Hems Saint-Pol.
- 10 A droite, petite curiosité : un moulin habité, le Moulin Locquet (1852).
- 11 Devant vous, **la Centrale Nucléaire**.
- 12 Prenez, sur votre droite, la rue Digue Level. Devant vous, la Ceinture Verte avec de nouvelles plantations, puis le monde industriel : Alcan, Total.
- 13 Traversez la rue Digue Level, puis suivez le sentier.
- 14 Prenez le premier sentier à gauche.
- 15 Suivez le chemin aménagé.
- 16 Traversez et prenez le sentier de droite, face à la Ferme du Colombier.
- 17 Traversez, empruntez le terre-plein de l'entrée de ville sur votre droite pour rattraper le sentier à gauche.
- 20 Avant de traverser le Centre Equestre, sur votre gauche, vous pouvez voir les Jardins de Coccagne, prenez ensuite le sentier face à vous.
- 21 Traversez la rue du Moulin, prenez le sentier sur votre gauche, évitez le lotissement de la rue Louis Braille.
- 22 Tournez à droite, prenez la rue du chemin du Pont de Pierre.
- 23 Au stop, traversez, prenez le sentier face à vous, sentier bordé d'arbres.
- 24 Continuez jusqu'au pont où passe le Schelthvliet, sur votre gauche le village de Saint-Georges-sur-l'Aa.
- 25 Continuez sur le sentier bordé d'arbres plantés dans le cadre "Une Vie, Un Arbre". Ces chênes pédonculés ont été plantés par les enfants de Gravelines.
- 26 Traversez, face au panneau, la piste cyclable, prenez à gauche. Sur votre droite le château d'eau de Gravelines.
- 27 Prenez la rue des Jardins, passez devant les deux maisons.

1 Longez le début du Chenal où se jette l'Aa, direction le nord vers la mer. Ici, une multitude de bateaux amarrés.

2 Suivez le chemin en sable calcaire qui longe le chenal. Sur votre droite, les Fortifications de Vauban.

3 Rue du Port, au stop, prenez à

gauche. Passez le pont de l'Ecluse de Chasse. Cet ouvrage servait autrefois à vider l'eau des doutes pour désensabler le chenal.

4 Longez **le Chenal**, à gauche l'ancienne Maison de l'Eclusier, au loin le Phare de Petit-Fort-Philippe, à gauche les Musées de la Mer et du Sauvage.

5 Passez le pont où, à marée basse, vous pouvez voir des bancs d'huîtres. Au carrefour, traversez, prenez à gauche, direction les Huttes, Sportica, la Gendarmerie.

6 Prenez le chemin le long de la clôture du stade. A droite, de l'autre côté du watergang du Schelthvliet, vue sur les

glacis des Fortifications. Plus loin sur votre gauche, **le Moulin Lebriz**.

7 Traversez pour rejoindre la Gendarmerie, sur votre gauche, **le Centre François Mitterrand**. Empruntez le chemin des Hems Saint-Pol. Suivez le watergang, ancien cours de l'Aa.

18 Rue Verte, prenez à gauche, direction **le Centre Equestre**.

19 Passez le portail et prenez la première à gauche. Passez devant l'Archerie.

28 A gauche, suivez le passage par la Pépinière, puis prenez le jardin public, vous arrivez à votre point de départ après être passé devant **le Port de Plaisance**.